

Notes techniques¹

Le tableau 1 (**Estimations de la population au milieu de l'année et aperçu des statistiques de l'état civil: 1948–1997**) présente un résumé des statistiques de la population et des données de l'état civil dans l'ordre suivant: les estimations de population totale en milieu d'année, les naissances vivantes et les taux bruts de natalité, les décès et les taux bruts de mortalité, les taux d'accroissement naturel, les décès d'enfants de moins d'un an et les taux de mortalité infantile pour le plus grand nombre d'années possibles entre 1948 et 1997.

Description des variables: Les estimations de la population en milieu d'année sont celles de la population de fait au 1er juillet. Dans certains cas, le Division de statistique de l'ONU a obtenu ces estimations en faisant la moyenne des estimations officielles portant sur la fin de deux années successives. Les estimations de la population en milieu d'année ainsi établies sont jugées suffisamment proches des estimations officielles de la population au 1er juillet pour ne pas avoir à faire l'objet d'une note.

Sauf indication contraire, les estimations de la population totale en milieu d'année sont celles qui ont été communiquées par les services nationaux de statistique. On les a complétées le cas échéant par des estimations de la population en milieu d'année établies par la Division de la population du Secrétariat de l'ONU^[17], par exemple lorsque l'on ne possédait pas d'estimations officielles de la population totale en milieu d'année ou lorsque celles dont on disposait n'avaient pas été rectifiées pour tenir compte des résultats d'un récent recensement ou enquêtes par sondage. Les estimations du Secrétariat de l' ONU, qui sont affectées du signe "x" sont fondées sur les données disponibles en 1996, y compris les résultats de recensements ou d'enquêtes et compte tenu de la fiabilité des données de base ainsi que des données de fécondité, de mortalité et de migration disponibles.

Les faits d'état civil utilisés aux fins du calcul des taux présentés dans ce tableau sont définis comme suit^[18]:

La NAISSANCE VIVANTE est l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de la conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement de coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non et que le placenta

¹ L'*Annuaire démographique*, supplément rétrospectif: 1948–1997 sur cédérom, Numéro de vente: E/F.99.XIII.12, Publication des Nations Unies, New York, Genève

soit ou non demeuré attaché; tout produit d'une telle naissance est considéré comme "enfant né vivant".

Le DÉCÈS est la disparition permanente de tout signe de vie à un moment quelconque postérieur à la naissance vivante (cessation des fonctions vitales après la naissance sans possibilité de réanimation). Cette définition ne comprend donc pas les morts foetales.

Outre ces définitions, il convient de préciser que les chiffres relatifs aux décès d'enfants de moins d'un an se rapportent aux naissances vivantes.

Les taux bruts de natalité et de mortalité présentés ont été établis sur la base du nombre de naissances vivantes et du nombre de décès inscrits sur les registres de l'état civil. Ces données n'ont été utilisées que lorsqu'elles étaient considérées comme sûres (degré estimatif de complétude égal ou supérieur à 90 p. 100). Toutefois, lorsque les données d'enregistrement relatives aux naissances ou aux décès ne sont pas complètes à 90 p. 100 au moins pour un pays ou zone quelconque, on a aussi fait figurer des taux estimatifs. La priorité est alors accordée aux taux estimatifs fournis par les pays ou zones concernés. A défaut de taux estimatifs officiels appropriés, de la population du Secrétariat de l' ONU^[19]. Il y a lieu de noter que, dans le cas de certains petits pays ou zones pour lesquels les données de l'état civil n'étaient pas considérées complètes à 90 p. 100 au moins et pour lesquels on ne disposait pas de taux estimatifs, on a fait figurer des taux établis à partir des données en cause. Ces taux sont indiqués en italique.

De même, les taux de mortalité infantile présentés dans ce tableau ont été établis à partir du nombre de décès d'enfants de moins d'un an inscrits sur les registres de l'état civil. Toutefois, lorsque les données relatives aux décès d'enfants de moins d'un an pour un pays ou zone quelconque n'étaient pas considérées complètes à 90 p. 100 au moins, on a fait figurer, chaque fois que possible, les taux estimatifs officiels. A défaut de taux estimatifs officiels appropriés, on a fait figurer des taux établis à partir des statistiques de l'état civil jugées douteuses. Ces taux sont indiqués en italique.

Calcul de taux: Les taux bruts de natalité et de mortalité représentent le nombre annuel de naissances et de décès pour 1 000 personnes au milieu de l'année considérée. Le taux d'accroissement naturel est égal à la différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité.

Les taux de mortalité infantile représentent le nombre annuel de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes survenues pendant le même année.

Sauf indication contraire, les taux figurant dans ce tableau ont été calculés par la Division de statistique de l'ONU. Les exceptions comprennent les taux estimatifs

officiels, dont bon nombre ont été établis sur la base d'enquêtes par sondage, et les taux estimatifs établis par la Division de la population du Secrétariat de l'ONU.

Les taux calculés par la Division de statistique de l'ONU qui sont présentés dans ce tableau ne se rapportent pas aux seuls pays ou zones où l'on a enregistré un certain nombre minimum d'événements au cours d'une année donnée. Toutefois, les taux qui sont fondés sur 30 ou moins de 30 naissances vivantes, décès ou d'enfants de moins d'un an sont identifiés par le signe "◆".

Fiabilité des données: Il a été demandé à chaque pays ou zone de donner des indications sur la méthode utilisée pour établir les estimations officielles de la population en milieu d'année, telles qu'elles apparaissent dans ce tableau. Les indications concernant les estimations pour 1997 ont été codées et figurent dans la colonne intitulée "Type" dans le tableau 3 du volume consacré aux tableaux de caractère général. Les quatre éléments de codage qualitatif qui apparaissent dans cette colonne concernent respectivement la nature des données de base, leur caractère plus ou moins récent, la méthode d'ajustement chronologique employée et la qualité de cet ajustement. Ce codage qualitatif est exposé en détail à la section 3.2.1 des Notes techniques. Il faut toutefois signaler brièvement ici que les lettres de code "A" et "B" désignent respectivement des estimations établies sur la base de dénombrements complets et d'enquêtes par sondage. La lettre de code "C" désigne des estimations fondées sur un recensement partiel ou sur un enregistrement partiel des individus, tandis que la lettre de code "D" indique qu'il s'agit d'estimations conjecturales. Le chiffre qui constitue le deuxième élément du codage qualitatif représente le nombre d'années écoulées depuis l'année de référence des données de base.

Ce codage qualitatif est destiné à servir de base pour déterminer les estimations en milieu d'année qui sont considérées sûres. En résumé, sont sûres les estimations de la population en milieu d'année qui sont fondées sur un recensement complet (ou sur une enquête par sondage) et qui ont été ajustées en fonction des données fournies par un registre de population permanent ou en fonction de la balance, établie par le calcul des naissances, des décès et des migrations. Les estimations de ce type sont considérées comme sûres et apparaissent en caractères romains. Les estimations en milieu d'année dont le calcul n'a pas été effectué sur cette base sont considérées comme moins sûres et apparaissent en italique. Les estimations relatives aux années antérieures à 1997 sont jugées plus ou moins sûres en fonction du codage qualitatif de 1997 et indiquées, selon le cas, en caractères romains ou en italique.

Les données sur les naissances vivantes, les décès et les décès d'enfants de moins d'un an provenant des registres de l'état civil qui sont déclarées incomplètes (degré de complétude inférieur à 90 p. 100) ou dont le degré de complétude n'est pas connu sont jugées douteuses et apparaissent en italique et non en caractères romains. Pour plus de

précisions sur la qualité des données reposant sur les statistiques de l'état civil en général, voir la section 4.2 des Notes techniques, qui fournit aussi des renseignements fondés sur les estimations de complétude.

Le classement des statistiques de l'état civil en tant que sûres ou douteuses est présenté sur le plan général à la section 4.2 des Notes techniques. Les Notes techniques relatives aux tableaux 9, 15 et 18 du volume consacré aux tableaux de caractère général donnent respectivement des indications spécifiques sur la fiabilité des statistiques des naissances vivantes, des décès d'enfant de moins d'un an et des décès.

Les taux établis sur la base des statistiques de l'état civil enregistrées qui sont jugées douteuses (degré estimatif de complétude inférieur à 90 p. 100) sont aussi indiqués en italique. Chaque fois que possible, à la place de taux établis sur la base de statistiques de l'état civil jugées douteuses, on a fait figurer des taux estimatifs établis par les pays ou zones concernés ou par la Division de la population du Secrétariat de l'ONU.

Insuffisance des données: Les statistiques portant sur les estimations de la population totale en milieu d'année et les données de l'état civil appellent les mêmes réserves que celles qui ont été respectivement formulées aux sections 3 et 4 des Notes techniques à l'égard des statistiques relatives à la population et à l'état civil.

Les estimations de la population en milieu d'année appellent une réserve très importante en ce qui concerne la diversité des méthodes employées pour les établir. Le code de qualité, décrivant la méthode de préparation des estimations de 1997, est présenté dans le tableau 3 du volume consacré aux tableaux de caractère général. Le code est discuté en détail dans les Notes techniques de ce tableau et dans la section 3.2.2 des Notes Techniques de ce volume.

Il y a de noter que la fiabilité des estimations de la population d'un pays ou zone quelconque reposant sur le codage qualitatif des estimations de 1997, il se peut que la fiabilité des estimations antérieures à 1997 soit surévaluée.

Les estimations en milieu d'année établies par la Division de la population du Secrétariat de l'ONU, utilisées pour suppléer les données officielles aux fins de ce tableau, présentent l'avantage d'avoir été effectuées selon une méthodologie homogène. Il importe cependant de noter que le volume de données effectivement disponibles et la qualité de celles à partir desquelles les estimations ont été établies varient considérablement d'un pays ou d'une zone à l'autre.

Pour évaluer la comparabilité des statistiques de l'état civil, il importe de tenir compte de la fiabilité des données, comme il a été indiqué précédemment.

Il y a lieu de noter que la structure par âge et par sexe de la population influe de façon particulière sur les taux bruts. Le manque d'uniformité dans la définition des naissances vivantes et dans les procédures de mise en tableaux influent sur les taux de mortalité infantile et, à moindre degré, sur les taux bruts de natalité et les taux bruts de mortalité.

Portée: Les estimations de la population en milieu d'année et les taux démographiques sont indiqués pour 234 pays ou zones.

17. Source: *World Population Prospects: Estimates and Projections as Assessed in 1996*.

18. *Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.73.XVII.9), par. 46.

19. Source : *World Population Prospects: Estimates and Projections as Assessed in 1996*.